

# LA CHRONIQUE LOCALE

## *Cauroy lès Hermonville*



**JUILLET 2010**



### LE MOT DU MAIRE

A la veille des vacances scolaires, le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire travaillent pour l'avenir de notre Commune et de notre Communauté.

A la Mairie, des travaux de mise aux normes et de réfection sont en cours, ils devraient être terminés pour début septembre 2010 : l'accès à la Mairie, en cette période, étant strictement limité aux heures d'ouverture du secrétariat au public.

Les travaux rue des Petits Clos, subventionnés à 30% par la DGE aussi bien pour la part communale qu'intercommunale devraient débuter en fin d'année 2010 ou début 2011.

Les subventions demandées pour un cheminement rue de Cormicy ont à nouveau été refusées en 2010. La visite du Monsieur Sécurité du département le 22 juin 2010 (3<sup>ème</sup> visite en 2 ans : il affine notre demande) nous laisse espérer une subvention départementale en 2012 !

Les travaux de réfection du court de tennis n°1 sont terminés, l'inauguration officielle a eu lieu le 26 juin 2010 (ces travaux ont été subventionnés à 30,40% par le Conseil Général de la Marne, mais la subvention escomptée de la Fédération Française de Tennis n'est pas acquise car, bien que participant au plan de relance de l'économie, et pour permettre un plan de charges aux entreprises en difficultés, nous sommes allés trop vite !!).

Des travaux d'entretien de voirie sont envisagés, une demande de subvention pour l'électrification des cloches de l'église a été faite...

Au niveau associatif, de nombreuses animations sont prévues (voir agenda), mais de nouveaux bénévoles seraient les bienvenus, n'hésitez pas à contacter les responsables.

Merci, en cette période d'été, de bien vouloir respecter la tranquillité et le travail de tous.

Je souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui s'installent dans notre commune et je les invite à venir se faire connaître en Mairie.

En cette fin juin j'adresse tous mes vœux de réussite aux élèves passant des examens, une belle récolte aux agriculteurs et par avance aux vignerons, et à vous tous d'excellentes vacances à Cauroy lès Hermonville ou ailleurs.

Votre Maire, Guy Lecomte

# LA TELEVISION NUMERIQUE

## LE PASSAGE A LA TELE TOUT NUMERIQUE à CAUROY LES HERMONVILLE

**La CHAMPAGNE-ARDENNE passe le 28 septembre à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !**

### ***La télé « tout numérique », qu'est-ce que c'est ?***

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales par région) et d'une meilleure qualité d'image et de son.

### ***Qui est concerné ?***

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui reçoivent les six principales chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télé et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ces foyers doivent équiper leur poste de TV d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ADSL, la fibre optique. Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL ou la fibre optique, ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

### ***Que va-t-il se passer ?***

Signal analogique et signal numérique cohabiteront du 28 juin jusqu'au 28 septembre prochain. A cette date, le signal analogique sera arrêté. Cette période de transition de trois mois est conçue pour permettre à tous les foyers d'adapter leur installation à la télé numérique.

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

### ***Existe-t-il des aides ?***

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. D'un montant de 25€ ou de 120 € maximum, elle est accordée sous certaines conditions de ressources. Il existe aussi une aide pour les foyers qui résident dans des zones non couvertes par la TNT, sans condition de ressources, d'un montant de 250€. Une assistance technique est également prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes. Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le 0970 818 818\*.

### ***Où se renseigner ?***

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé tous au numérique ». La liste est consultable sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou au 0970 818 818\*.

## TELEVISION NUMERIQUE (suite)



### Les aides financières

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 6 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, Canal+ en clair et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- d'une aide d'un montant de 25 euros maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- d'une aide d'un montant de 120 euros maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

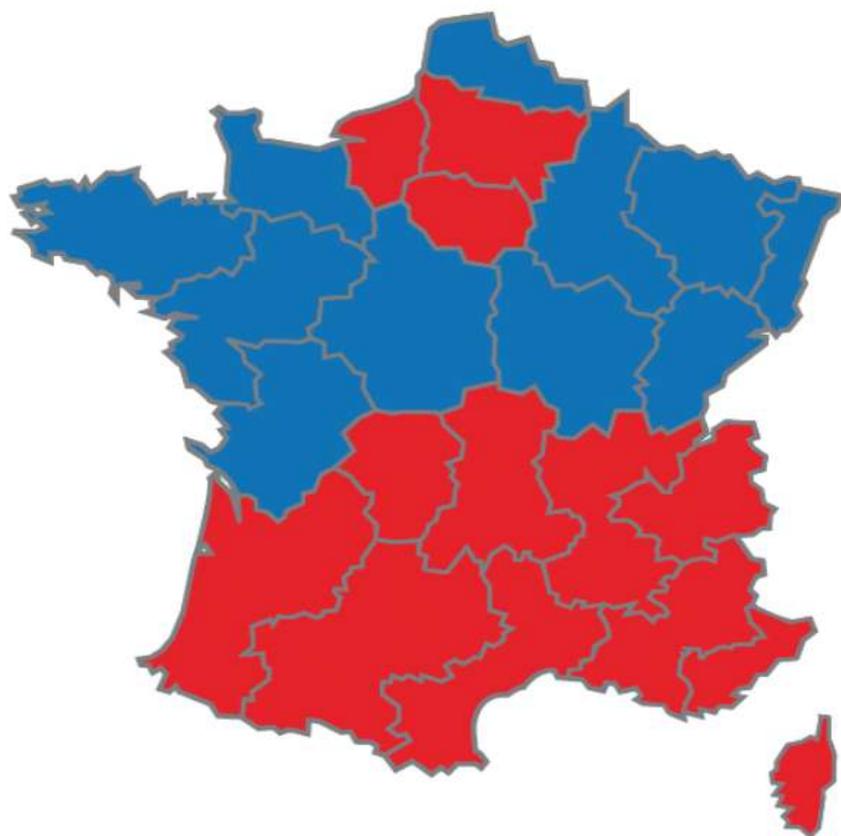
Si vous résidez dans une zone non couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier d'une aide à la réception d'un montant max. de 250 € pour une réception l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, type parabole. Cette aide à la réception est attribuée sans condition de ressources.

### Les modalités pour bénéficier de l'aide :

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles, sur demande auprès du centre d'appel, ou bien en téléchargement les formulaires sur le site internet : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture.

Attention ! La période d'éligibilité au fonds d'aide court au maximum jusqu'à 3 mois après la date de passage au tout numérique (le 28 septembre dans notre région). Pour les personnes éligibles, il est donc important d'acheter leur matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.



Régions	Calendrier général
Nord Cotentin	18 novembre 2009
Alsace	2 février 2010
Basse Normandie	9 mars 2010 sauf le Nord Cotentin
Pays de la Loire	18 mai 2010
Bretagne	8 juin 2010
Champagne Ardennes	28 septembre 2010
Lorraine	28 septembre 2010
Centre	19 octobre 2010
Poitou Charente	19 octobre 2010
Bourgogne	16 novembre 2010
Franche Comté	16 novembre 2010
Nord - Pas de Calais	7 décembre 2010
Rhône	14 juin 2011
Alpes	14 juin 2011
Provence Alpes	5 juillet 2011
Côte d'Azur	24 mai 2011
Aquitaine	29 mars 2011
Auvergne	10 mai 2011
Haute Normandie	1er février 2011
Ile de France	8 mars 2011
Picardie	1er février 2011
Limousin	29 mars 2011
Corse	24 mai 2011
Languedoc Roussillon	29 novembre 2011
Midi Pyrénées	8 novembre 2011
Dom Com (Dom Tom)	2ème semestre 2011

■ Passage à la télé tout numérique en 2009 ou 2010 (\*)  
■ Passage au tout numérique en 2011 (\*)  
 (\*) hors Canal+, pour Canal+ cf calendrier Canal+

## Calcul des conditions de ressources

Parts	Aide à l'équipement de 25 €	Aide à l'antenne de 120 €
1 part	Revenu fiscal de référence < à 8 000 €	Revenu fiscal de référence < à 20 000 €
1,5 part	9 500 €	21 500 €
2 parts	11 000 €	23 000 €
2,5 parts	12 500 €	24 500 €
3 parts	14 000 €	26 000 €
3,5 parts	16 500 €	28 500 €
4 parts	19 000 €	31 000 €
4,5 parts	21 500 €	33 500 €
5 parts	24 000 €	36 000 €
5,5 parts	26 500 €	38 500 €

## INFOS PRATIQUES

**Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si vous êtes nouveaux résidents dans la commune.**

### **Ouverture Mairie :**

**Mardi et Vendredi de 17h à 19h**

**Tel : 03 26 61 52 51 Fax : 03 26 61 55 41**

**Site internet : [cauroy-les-hermonville.fr](http://cauroy-les-hermonville.fr)**

**Mail: [mairie.cauroy-lès-hermonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.cauroy-lès-hermonville@wanadoo.fr)**

**Tel : Guy LECOMTE 03 26 61 53 66**

**Jeanne BOULARD 06 84 37 67 50**

**Jean-Claude DEPAIX 03 26 61 53 50**

**CCPM ( Communauté de Communes de la Petite Montagne )  
Tel : 03 26 61 34 72**

L'équipe de rédaction tente de vous communiquer à travers ce bulletin, des « infos » utiles au quotidien, si vous souhaitez transmettre des remarques, des articles, des actualités pour l'agenda, n'hésitez pas à les signaler en mairie. Merci

## PLAN CANICULE

En ces périodes de grandes chaleurs, nous invitons les personnes âgées et fragiles à prendre quelques précautions simples ;

1 / Ne pas s'exposer au soleil.

2/ Si vous devez sortir, pensez à mettre un chapeau. Attendez la fin de journée pour vos promenades.

3/Consommer de façon régulière de l'eau pas trop glacée.

4/ Maintenir vos volets fermés pour préserver la fraîcheur.

5/ Si vous vivez seul (e), faites vous connaître à la Mairie (03 26 61 52 51) ou ADMR (03 26 50 06 89), afin d'avoir une aide ou un soutien.

6/ Parents, soyez vigilants avec vos enfants qui ne savent pas forcément estimer la chaleur et s'exposent au soleil sans aucune précaution.

## ETAT-CIVIL



Toutes nos félicitations aux parents de :

Matéo ROBIN, le 03 février

Estéban MONTEILLET, le 29 avril, Petit-fils de Chantal Butelle, Conseillère Municipale

Eden BARREAUX-BAILLIEUX, le 02 juin

Estéban LEVENT-BETHUNE, le 14 juin

Mathew CREUZA-DEHU, le 24 juin



Tous nos vœux de bonheur à :

Karine et Arnaud LECOMTE – SAUBUSSE

et sincères félicitations à leurs parents.

Arnaud est le fils de Guy LECOMTE, maire et de son épouse, Françoise.



Toutes nos condoléances à la famille de :

Robert CHOUBRY, 09 mai

## AGENDA

### FERMETURE DU SECRETARIAT DU 03 au 20 août INCLUS

14 août : Messe à 18h

21/22/23 août : Fête Patronale

29 août : Cérémonie des Anciens-Combattants à Couillet en Belgique

4 septembre : Pique - Nique au terrain de jeux

20 novembre : Soirée Beaujolais

27 Novembre : Goûter des Anciens

11 décembre : Noël des Enfants

29 décembre : Vœux du CCAS

**Toutes ces dates seront validées par des annonces individuelles dans vos boîtes à lettres.**

## VENTE DE PUPITRES

D'anciens pupitres d'école en bois et métal sont proposés à la vente au tarif de 30 euros.

Renseignements en mairie.

## SYNAEP

### Syndicat d'alimentation en eau potable

Le SYNAEP est né de la nécessité de fournir une eau faible en nitrates à 11 communes de notre canton. L'objectif de ce Syndicat, présidé par Michel GUILLOU, Maire de Loivre, consiste en la réalisation (travaux en cours) d'un réseau qui reliera chacun de ces villages dont CAUROY LES HERMONVILLE à la canalisation qui alimente la Communauté d'Agglomération Rémoise (CAR).

Ces travaux très lourds impacteront forcément nos factures de quelques centimes au mètre cube.

## INAUGURATION DU TERRAIN DE TENNIS

Le 26 juin, en présence de Monique DORGUEILLE, Suppléante d'Eric KARIGER, de Monsieur Vasseur, de Francis LECOMTE, président du Tennis Club, de Bernadette LECOMTE, présidente du Cercle de l'Amitié, de Guy LECOMTE, Maire et du Conseil Municipal, a eu lieu l'inauguration du court de tennis, rénové en septembre 2009. Travaux financés par la commune et subventionnés par le Conseil Général.



*Beaucoup d'enfants suivent les cours de tennis*



*Les officiels coupent le ruban*

## COMITE DES FÊTES

Beaucoup de visiteurs lors de la Brocante du 13 juin et de nombreux exposants (80) dont 1/3 de Cauroy. Le beau temps et des chineurs motivés ont permis à chacun de repartir comblé. Le Comité des Fêtes vous propose maintenant de participer aux animations de la Fête Patronale.

Un projet de Grande Fête est en cours de réflexion pour le 22 mai 2011. Vous serez informés en septembre. Toutes les manifestations sont diffusées dans les boîtes à lettres, pensez à respecter les délais de réponse.

MERCI A TOUS ET A TRES BIENTOT.



**POUR TOUTES LES ACTIVITES : Madame LECOMTE Bernadette ☎ 03/26/61/53/88**

**TENNIS : Monsieur LECOMTE Francis ☎ 03/26/61/53/88**

**MOTO CLUB : Monsieur PLAQUIN Xavier ☎ 03/26/85/33/72**

**La section « ANGLAIS » pourrait être supprimée, faute d'un nombre suffisant de participants.**  
**Inscriptions dès la rentrée en septembre.**

## CEREMONIE AU MONUMENT DU 119<sup>ÈME</sup> RI

Le 17 mai, les anciens combattants et le Conseil Municipal recevaient leurs amis Belges pour la traditionnelle cérémonie au monument du 119<sup>ème</sup> RI sur la RD944 . Après les dépôts de gerbes et le vin d'honneur, tous se sont retrouvés dans un restaurant de Bétheny. Rendez-vous en Belgique à Couillet le 29 août prochain.



## CLUB « DES FEUILLES D'AUTOMNE »

Lors de sa dernière assemblée générale, le club « Des Feuilles d'Automne » a désigné sa nouvelle présidente en la personne de Pierrette DEPAIX. Monsieur Camille HURLUPE, président depuis de nombreuses années et fatigué par la charge des responsabilités souhaitait, depuis quelques temps déjà, trouver un successeur. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements ainsi qu'à son épouse pour tout ce qu'il a apporté et souhaitons à Pierrette, tous nos vœux de réussite et à tous les membres de nombreuses et agréables occasions de se retrouver lors des multiples animations proposées.



*Déjeuner amical à l'issue de l'AG*



